

## Troubles de la personnalité et toxicomanie chez les jeunes (15 à 30 ans): mieux comprendre pour mieux agir.

### Onzième formation croisée : session d'échanges

Dans le cadre du programme de formation croisée pour améliorer la continuité des services et programmes auprès des jeunes, des jeunes à risque et de ceux aux prises avec des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie.

## Cahier du participant

8 novembre 2013

Institut universitaire en santé mentale Douglas



*Cette œuvre a été réalisée par Martin Fortier, une personne qui est suivie à l'Institut Douglas*

## **Bienvenue à cette 11<sup>e</sup> session d'échanges**

**Dans le cadre du « Programme de formation croisée pour améliorer la continuité des services et programmes auprès des jeunes, des jeunes à risque et de ceux aux prises avec des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie ».**

### **Qu'est-ce que la «formation croisée»?**

La **formation croisée** (« cross training ») est une approche de plus en plus utilisée pour améliorer le fonctionnement des services en réseau. Elle vise une meilleure compréhension du rôle de chacun des partenaires pour ainsi assurer une continuité des services plus optimale. Les programmes de formation croisée impliquent généralement des **rotations de personnel** dans différentes équipes œuvrant auprès d'une même clientèle pour permettre à des intervenants d'acquérir des connaissances sur d'autres organisations et d'autres modes d'interventions, favorisant ainsi l'amélioration de la collaboration professionnelle et du continuum de services.

### **En quoi consiste le programme de formations croisées sur les troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie?**

Initié par des partenaires en santé mentale du sud-ouest de Montréal en 2002, le **programme de formation croisée** vise à soutenir la continuité des services destinés aux personnes qui éprouvent des problèmes de consommation et de santé mentale. Il consiste en 1) des **sessions d'échanges** et 2) des **rotations de personnel** entre les ressources en santé mentale, en toxicomanie, en prévention et en sécurité publique. Jusqu'à maintenant, les sessions d'échanges ont suscité près de 1700 participations, alors que 250 stages ont pu avoir lieu dans le cadre des rotations de personnel.

### **En quoi consiste cette 11<sup>e</sup> session d'échanges?**

La session d'échanges à laquelle vous participez aujourd'hui est composée des activités suivantes :

- conférences;
- ateliers de discussion autour de vignettes de cas;
- panel;
- présentation sur la prévention.

Au nom de tous les partenaires impliqués dans la mise en place de ce projet, je vous souhaite une bonne et joyeuse session d'échanges.



## **Quels sont les objectifs de cette session d'échanges?**

- Dresser un portrait de la situation actuelle et mieux comprendre les méthodes d'évaluation et d'intervention dans les cas de troubles de la personnalité et de consommation.

## **Qui sont les participants?**

Pour une deuxième fois, cette session d'échanges rassemble, par visioconférence, des personnes réunies à travers une dizaine de sites distincts, soit à Montréal, à Trois-Rivières, à Shawinigan, à Nicolet, à Gatineau ou bien à Maniwaki. Au total, près de 500 intervenants, responsables de programmes et policiers participent à cette journée. Ils viennent surtout des secteurs de la psychiatrie, de la toxicomanie, de la santé publique, des réseaux jeunesse et scolaires, ainsi que de la sécurité publique. On compte aussi, parmi les participants et les personnes impliquées dans l'organisation de la journée, des intervenants d'établissements du réseau de la santé ainsi que des milieux alternatifs, communautaires et universitaires.

## **Suis-je un participant modèle?**

- Le participant modèle saura répondre à ses besoins primaires (boissons, collations, repas, toilette) pendant le temps alloué aux pauses et respectera l'horaire de celles-ci;
- Le participant modèle aura pris soins de couper le son de son téléphone, pagette, tablette, gramophone ou télégraphe avant le début des présentations;
- Le participant modèle sera heureux de savoir que les repas ont été préparés par «La part du Chef», une entreprise d'économie sociale. S'il a déclaré, dans son formulaire d'inscription, une allergie alimentaire, il est fort possible que le participant trouve une boîte à lunch identifiée à son nom, aux tables d'accueil du Douglas Hall. En cas de doute, il peut s'adresser à Louise Bénard ou à tout autre membre de la formidable équipe de Michel Perreault.

## **Remerciements**

Cette activité vous est offerte gratuitement grâce au financement de l'Institut Douglas du Programme Prends Soins de Toi (fondation) et à la contribution des organismes qui soutiennent la participation de leurs intervenants. Un merci tout spécial à nos collaborateurs du CSSS de Gatineau et du Centre de réadaptation en dépendance Domrémy de la Mauricie/Centre du Québec ainsi qu'aux personnes qui ont, une fois de plus, généreusement accepté de participer à l'organisation de la journée à titre de conférenciers, responsables d'atelier ainsi qu'aux rapporteurs qui se sont joints à l'équipe de recherche pour soutenir l'événement. Merci !

## **S'il-vous-plaît, adressez-vous à la formidable équipe de Michel Perreault pour vos questions ou commentaires**

Accueil	Diana	514-761-6131 poste 2829 <a href="mailto:diana.milton@douglas.mcgill.ca">diana.milton@douglas.mcgill.ca</a>
Repas	Louise	514 761-6131 postes 3459 <a href="mailto:louise.benard@douglas.mcgill.ca">louise.benard@douglas.mcgill.ca</a>
Ateliers de discussions	Léonie	514-761-6131 poste 3169 <a href="mailto:Leonie.Archambault@douglas.mcgill.ca">Leonie.Archambault@douglas.mcgill.ca</a>
Coordination de l'événement	Michaël	514-761-6131, poste 2835 <a href="mailto:michael-sam.tion@douglas.mcgill.ca">michael-sam.tion@douglas.mcgill.ca</a>
Responsable du programme	Michel	514-761-6131, poste 2823 <a href="mailto:michel.perreault@douglas.mcgill.ca">michel.perreault@douglas.mcgill.ca</a>

# Vignettes

## Vignette (adolescente) : Zoé, 16 ans

Zoé a 16 ans. Elle est enfant unique et vit avec sa mère. Ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait 5 ans et elle entretient des rapports occasionnels avec son père qu'elle voit environ cinq ou six fois par année. Depuis l'école primaire, Zoé affiche des problèmes de fonctionnement qui l'ont conduite à être orientée en classe spécialisée et à obtenir un suivi du CSSS. Dès son entrée dans le système scolaire, ses enseignants ont identifié des comportements agressifs et provocants, ainsi que des attitudes d'opposition et de démotivation.

Malgré les efforts de sa mère et de ses grands-parents maternels qui se sont beaucoup impliqués pour tenter de l'aider, Zoé a connu un parcours chaotique jalonné par des petits délits (vols de vêtements ou de maquillage à la pharmacie à partir de l'âge de 12 ans), par la consommation et la vente de cannabis et d'ecstasy à l'école secondaire, ainsi que par de multiples interventions du Directeur provincial en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Depuis quelques temps, Zoé affiche des comportements impulsifs et intenses qui effraient souvent sa mère et ses grands-parents. Elle se blesse intentionnellement et consomme de plus en plus de drogues. Ayant décroché de ses études, elle ne fréquente plus l'école et ne bénéficie donc plus du suivi que la commission scolaire lui fournissait par le biais d'une travailleuse sociale et d'un psychoéducateur. Elle côtoie régulièrement un groupe de jeunes de la rue, rentre très tard, et n'informe pas sa famille de ses allées et venues. Elle fréquente parfois une ressource du quartier qui s'adresse aux jeunes, mais elle n'a pas créé de lien significatif avec les intervenants. Dernièrement, son père a diminué ses contacts avec elle, car il dit se sentir «dépasse» par la situation.

La semaine dernière, Zoé a été amenée à l'urgence en pédopsychiatrie par les policiers après qu'elle ait menacé sa mère avec un couteau. Un diagnostic de psychose toxique a été posé et Zoé est hospitalisée pour une durée indéterminée.

## Questions de discussions

1. Le cas de Zoé est représentatif de la clientèle avec laquelle \_\_\_\_\_ des participants a l'habitude de travailler.  
<sub>1</sub> L'ensemble <sub>2</sub> La majorité <sub>3</sub> Une minorité <sub>4</sub> Aucun
2. Dans le cadre de votre pratique, de quelle manière pourriez-vous aborder la situation de Zoé? Quelles seraient les actions à mettre en place sur le plan clinique?
3. Quels sont les services ou programmes existants qui pourraient être mis à profit pour aider Zoé et/ou sa famille?
4. Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu être fait pour prévenir la situation de crise dans laquelle se trouvent Zoé et sa famille?
5. Dans un monde idéal, si vous aviez la possibilité d'améliorer l'offre de services en matière de problèmes concomitants de la personnalité et de consommation, que proposeriez-vous?

## Vignette (jeune adulte) : Yannick, 29 ans

Yannick a 29 ans. Suite à une tentative de suicide récente, il a reçu un diagnostic de trouble de personnalité limite. Il amorce une psychothérapie avec une psychologue du CLSC afin de tenter de mieux composer avec sa maladie et la souffrance psychologique et émotionnelle qu'il ressent constamment.

Yannick a commencé à consommer de l'alcool et de la cocaïne à l'âge de 14 ans, afin de réussir à composer avec un climat familial violent. À l'école, il a bénéficié de quelques rencontres avec une psychoéducatrice qui n'ont pas donné suite. Battu par son père durant toute son enfance, il quitte le domicile familial à l'âge de 18 ans et travaille d'abord dans les bars, avant de devenir camionneur, à son compte. Yannick n'a plus aucuns contacts avec sa famille et tente d'oublier les mauvais traitements dont il a été victime. Il continue à consommer de l'alcool et de la cocaïne de façon régulière (une ou deux fois par semaine), afin de soulager la souffrance qui l'habite souvent de manière insupportable. Lorsqu'il consomme, Yannick se retrouve souvent dans les bars, en quête de relations sexuelles sans lendemain. Il a d'ailleurs déjà été arrêté pour avoir sollicité une jeune femme à des fins de prostitution. Après ses épisodes de consommation, il se déteste souvent et se blesse intentionnellement afin de se punir et d'exprimer sa haine de lui-même.

Alors que Yannick se montre motivé à s'investir dans une psychothérapie et qu'il se présente à tous ses rendez-vous, et ce depuis maintenant 4 mois, il est réticent à l'idée d'envisager de cesser sa consommation. Il compose depuis 15 ans déjà avec une souffrance qu'il «traite» grâce à l'alcool et à la cocaïne et refuse les interventions visant à réduire cette forme d'automédication. Il ne s'identifie pas à la clientèle qui fréquente les centres de désintoxication, puisqu'il ne se considère pas comme «toxicomane». Il entretient une perception très négative de ce type d'établissements. Bien qu'il soit conscient que sa consommation lui nuit sur les plans professionnel et interpersonnel, Yannick se met en colère dès qu'il est question de l'orienter vers une ressource de soutien en toxicomanie. Sa psychologue se demande comment intervenir en fonction de la double problématique présente chez son client.

### Questions de discussions

1. Le cas de Yannick est représentatif de la clientèle avec laquelle \_\_\_\_\_ des participants a l'habitude de travailler.  
<sub>1</sub> L'ensemble <sub>2</sub> La majorité <sub>3</sub> Une minorité <sub>4</sub> Aucun
2. Dans le cadre de votre pratique, de quelle manière pourriez-vous aborder la situation de Yannick? Quelles seraient les actions à mettre en place sur le plan clinique?
3. Quels sont les services ou programmes existants qui pourraient être mis à profit pour aider Yannick?
4. Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu être fait pour prévenir la situation dans laquelle se trouve Yannick?
5. Dans un monde idéal, si vous aviez la possibilité d'améliorer l'offre de services en matière de troubles concomitants de la personnalité et de toxicomanie, que proposeriez-vous?

## Où trouver votre atelier ?

- Ateliers # 1 à # 7 : Sous-sol du Douglas Hall
- Atelier # 8 : Salle Maurice-Forget, 2<sup>e</sup> étage du Douglas Hall
- Ateliers # 9 à # 12 : Salle Bowerman du Pavillon Dobell
- Ateliers # 13 : Salle K-3223, 3<sup>ème</sup> étage du Pavillon Porteous
- Ateliers # 14 : Salle K-3126.2, 3<sup>ème</sup> étage du Pavillon Porteous
- Ateliers # 15 : Salle K-3325, 3<sup>ème</sup> étage du Pavillon Porteous

## Comment se rendre au Pavillon Porteous ?

Par l'intérieur : Descendez au sous-sol du Douglas Hall et suivez les flèches. Les indications permanentes peuvent également vous être utiles. Rendu à l'ascenseur, montez au 3<sup>e</sup> étage. La **salle K-3223** se trouve dans **l'aile B**, soit dans le couloir derrière vous. Un membre de l'équipe organisatrice s'assurera de pouvoir vous ouvrir la porte du couloir. La **salle K-3325** se trouve dans **l'aile C**, soit à votre gauche en sortant de l'ascenseur. La **salle K-3126.2** se trouve dans **l'aile A**, soit à votre droite en sortant de l'ascenseur.

Par l'extérieur : Sortez du Douglas Hall par la porte principale. Empruntez le chemin qui se trouve à votre droite et tournez à droite. Le Pavillon Porteous se trouve sur votre gauche, après l'Urgence. Lorsque vous entrez dans le Pavillon Porteous, vous devez attendre que la première porte en vitre soit complètement refermée avant de pouvoir ouvrir la seconde porte en vitre. Prenez l'ascenseur jusqu'au 3<sup>e</sup> étage. La **salle K-3223** se trouve dans **l'aile B**, soit dans le couloir derrière vous. Un membre de l'équipe organisatrice s'assurera de pouvoir vous ouvrir la porte du couloir. La **salle K-3325** se trouve dans **l'aile C**, soit à votre gauche en sortant de l'ascenseur. La **salle K-3126.2** se trouve dans **l'aile A**, soit à votre droite en sortant de l'ascenseur.

**Retour à l'auditorium du Douglas Hall à 13h50. Soyez ponctuels, svp.**